

Béatrice Bourges et Josiane cessent leur grève de la faim, ayant atteint leur objectif

Dans la suite de la Manifestation de Jour de Colère, le 26 janvier dernier, Béatrice Bourges avait annoncé qu'elle entamait ce qu'elle appelait un jeûne spirituel. L'objectif : obtenir que soit examiné l'article 68 de la constitution, qui permet la destitution du chef de l'Etat s'il était incapable d'assumer son mandat.

Or, par une curiosité de l'histoire, cet article n'est pas aujourd'hui applicable, car il n'a jamais été ratifié par le Parlement, depuis 1958. Il fallait donc, et c'était le but de l'action de la porte-parole du Printemps Français, qu'un député dépose un projet de loi organique à l'Assemblée, afin que ce texte puisse être examiné. Ensuite, il appartient à d'autres députés, s'ils sont d'accord, de le signer, pour appuyer le projet.

Ce lundi matin, le député-maire d'Orange, Jacques Bompard, a présenté ce projet de loi. Béatrice Bourges, qui a été rejointe dès dimanche soir dans sa grève de la faim par Josiane, une amie de quelques contributeurs de Riposte Laïque, dont Robert Albarèdes et Pierre Cassen, a donc annoncé, ce lundi après-midi, lors d'une conférence de presse, qu'elle mettait fin à son mouvement, et regarderait de très près l'action des députés de l'opposition.

[youtube]kd59IVvSMFA[/youtube]

<http://www.youtube.com/watch?v=kd59IVvSMFA>

[youtube]dT4iRzE40hU[/youtube]

<http://www.youtube.com/watch?v=dT4iRzE40hU>

[youtube]Xl_8JCOT6QU[/youtube]

http://www.youtube.com/watch?v=Xl_8JCOT6QU

[youtube]a3d5Ny0WVik[/youtube]

<http://www.youtube.com/watch?v=a3d5Ny0WVik>

De nombreux amis des deux femmes, légitimement inquiets, se réjouiront de cette fin heureuse, et sauront gré au député Bompard, par son courage, d'avoir permis ce dénouement. Il n'empêche que la conférence de presse a montré, une fois encore, l'attitude de la caste journalistique, qui, notamment par l'équipe du Petit Journal de Canal Plus, n'a cessé de multiplier les questions-pièges et les provocations contre Béatrice Bourges, qui, bien que fatiguée physiquement, conservait intactes ses qualités intellectuelles et sa verve pour éviter les traquenards.

Josiane nous a promis, quand elle sera reposée, un témoignage pour notre journal sur ces neuf journées passées avec Béatrice Bourges. Mais d'ores et déjà, on peut parler, outre l'attitude souvent ignoble d'une partie de la presse, d'intimidations inadmissibles de la part de la police de Valls-Boucault, qui menaça souvent d'arrestations les deux femmes, et multiplia une stratégie de harcèlement peu glorieuse.

Que dire de ces dizaines de coups de téléphone anonymes, parfois insultants, parfois menaçants, quelquefois parlant avec une colossale finesse de gastronomie, voire envoyant des films pornographiques sur leur portable ? Qu'ils incarnent toute la bassesse de minables anonymes.

Nous avons tendu un piège, nous l'avouons, en rendant publics, le temps de quelques heures, certains numéros de portable, que nous avons retirés par la suite. Et bien, au moins l'un de ces

brillants harceleurs a déposé plainte au commissariat, ce qui fait qu'à présent, nous connaissons son nom.

Nous lui réserverons un article particulier, dans les prochains jours.

Jeanne Bourdillon